



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre les arnaques sentimentales en ligne

Question écrite n° 11333

Texte de la question

M. Arthur Delaporte attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur la multiplication des arnaques sentimentales en ligne qui touchent aujourd'hui des milliers de personnes en France. M. le député a été alerté par plusieurs associations : le nombre de victimes explose et pourrait atteindre plusieurs dizaines de milliers. Ces escroqueries s'appuient sur des méthodes de manipulation de plus en plus sophistiquées, allant jusqu'à l'usage de technologies comme les *deepfakes* et provoquent des dommages humains majeurs : dépressions, isolement, ruptures familiales, pertes financières très importantes. De nombreuses familles témoignent de leur impuissance face à un proche sous emprise, faute de relais institutionnels adaptés. À ce jour, aucune campagne publique de prévention n'a été lancée et aucune structure d'écoute ou d'accompagnement dédiée n'existe. Il lui demande quelles actions le Gouvernement entend engager pour reconnaître pleinement l'ampleur de ce phénomène, mettre enfin en place une prévention nationale à la hauteur des enjeux et offrir aux victimes comme à leurs proches un accompagnement structuré et accessible.

Données clés

Auteur : [M. Arthur Delaporte](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11333

Rubrique : Internet

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2025](#), page 9638